



Contrecœur
sur le fleuve

**DIRECTION DU SERVICE DU GREFFE
ET DES ARCHIVES**

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 1311-2023 – RÈGLEMENT ADOPTÉ PAR LE MINISTRE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la greffière de la Ville de Contrecœur que lors de la séance du conseil tenue le 7 novembre 2023, le conseil municipal a adopté le règlement 1311-2023 Modifiant le règlement 863-2009 décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 9-1-1.

QUE l'avis ministériel décrétant l'entrée en vigueur des règlements municipaux révisés sur la taxe municipale pour le 9-1-1 a été publié à la Partie 1 de la *Gazette officielle du Québec* le 16 décembre 2023.

QUE conformément à la loi le règlement entre en vigueur à la date de publication de l'avis ministériel à cet effet paru dans la *Gazette officiel du Québec*.

QUE le règlement adopté par le ministre est réputé adopté par le conseil de la municipalité.

QUE ledit règlement est disponible pour consultation à la mairie de Contrecœur, 5000, route Marie-Victorin, Contrecœur, durant les heures normales d'ouverture de bureau ou sur demande par courriel à l'adresse greffe@ville.contrecoeur.qc.ca.

Attesté à contrecœur, le 19 décembre 2023.

Me Magalie Hurteau,
Greffière



Contrecœur
sur le fleuve

**DIRECTION DU SERVICE DU GREFFE
ET DES ARCHIVES**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Me Magalie Hurteau, agissant en ma qualité de greffière de la Ville de Contrecœur, ayant son domicile professionnel au 5000, route Marie-Victorin à Contrecœur, certifie par la présente, sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis public concernant la promulgation du règlement 1311-2023 Modifiant le règlement 863-2009 décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 9-1-1 – Règlement adopté par le ministre en vertu de l'article 244.69 al.4 de La loi sur la fiscalité municipale.

En affichant ledit avis sur le panneau
d'affichage intérieur à la mairie
Le 19 décembre 2023.

En le publiant sur le site Internet de la Ville de Contrecœur
Le 19 décembre 2023.

Attesté à Contrecœur, ce 19 décembre 2023.

Me Magalie Hurteau,
Greffière